

Chemillé, le 26 septembre 2016

Aux parents d'élèves de 4<sup>ème</sup>

Chers parents,

Le collège organise la semaine Européenne du 29 Mai au 3 Juin 2017 pour les élèves de 4<sup>ème</sup>.

**Trois destinations sont proposées : Barcelone en Espagne – Cardiff au Pays de Galles – Bonn en Allemagne.**

Veuillez trouver un bref aperçu des programmes :

Barcelone :	Cardiff :	Bonn :
la Sagrada familia , œuvres de Gaudi, Musées Picasso et Dali, Excursion à Montserrat, Stade FC Barcelone...	Millénium Stadium, Initiation au golf, visite des bains romains à Bath, visite du château de Caerphilly, Musée Big Pit, visite de Bristol...	Cathédrale de Cologne, station de radio, musée du chocolat, magasin d'usine HARIBO, usine OPEL, musée en plein air de Hagen, aéroport de Francfort, maison de Beethoven et maison de l'Histoire à Bonn.

Le nombre de places par séjour étant limité, nous vous demandons donc d'établir avec votre enfant un ordre de préférence pour la répartition en fonction des destinations. En novembre, nous vous indiquerons le séjour retenu pour votre enfant. Une réunion d'informations sur le déroulement précis et les horaires de chacun des séjours sera organisée courant Avril/Mai 2017.

#### TARIF ET MODALITES FINANCIERES :

Le prix de chaque séjour (voyage et hébergement) s'élève aux environs de **360 €**. Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois (voir le coupon ci-joint). Vous pouvez également régler avec des chèques-vacances.

Une attestation d'inscription vous sera transmise dès réception des chèques.

En cas de désistement non justifié, **les montants encaissés ne seront pas remboursés.**

Nous souhaitons que tous les élèves puissent participer, aussi, en cas de difficultés financières, vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement afin d'étudier les aides possibles.

#### AIDES :

Dès maintenant, vous pouvez solliciter une participation auprès des comités d'entreprise, de la CAF, de la MSA, etc . L'Association de Parents d'Élèves du Collège pourra participer au coût du voyage :

- Cette année, le bureau de l'A.P.E.L souhaite que les aides soient modulées suivant les revenus. Si vous souhaitez bénéficier de cette aide merci d'indiquer sur le coupon **votre quotient familial 2016**. (Celui-ci ne sera pas communiqué nominativement à l'APEL)

Comme l'an passé, nous allons faire une demande auprès de la **JPA** (Jeunesse Plein Air) en partenariat avec L'**ANCV** (l'Agence nationale pour les chèques-vacances): les critères d'attribution sont stricts et pour bénéficier de cette aide, il faut que **le quotient familial 2016 soit égal ou inférieur à 901 €**. L'aide demandée pour un élève est égale de 10 à 20 % du séjour. Elle est attribuée en chèques vacances adressés directement au collège. Cette aide vous sera remboursée après acceptation du dossier par la JPA/ANCV.

#### FORMALITES ADMINISTRATIVES:

Nous vous rappelons que :

- **Une carte d'identité en cours de validité jusqu'à la date du retour est nécessaire.** (Veuillez faire la demande auprès de votre mairie dès maintenant)
- **Une carte européenne est à demander auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.** Pour ceux qui font partie de la CPAM de Cholet, vous pouvez aller sur le site **AMELI.FR** ou la demander par téléphone au **3646**.

Pour les élèves qui ne pourraient partir, ils devront effectuer une séquence d'observation en milieu professionnel dans le cadre de leur projet d'orientation. A charge de la famille de trouver une entreprise pour accueillir leur jeune. Des conventions devront être dûment complétées et retournées au collège.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Les professeurs de 4<sup>ème</sup>

La responsable du niveau 4<sup>ème</sup>

Le chef d'établissement

B.BOULEAU

J.F. MAITRE

**COUPON A RENDRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL**  
**LE 10 OCTOBRE AU PLUS TARD**

Mr et Mme \_\_\_\_\_ parents de \_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_\_

**Inscrivent leur enfant à un séjour à l'étranger**

Choix de préférence des séjours ( *Veillez noter dans le tableau votre choix* : ① pour le 1<sup>er</sup> choix (\*), ②, 2 pour le 2<sup>ème</sup>, et ③ pour le 3<sup>ème</sup>)

DESTINATION	Ordre de préférence de 1 à 3
Barcelone	
Cardiff	
Allemagne	

(\*) Possibilité de reporter deux le choix ① en cas d'hésitation entre 2 séjours.

Veuillez noter ci-dessous la date de fin de validité au dos de la carte d'identité ou du passeport (afin de contrôler dès maintenant) : \_\_\_\_\_

Choissent le stage de découverte en milieu professionnel et s'engagent à trouver l'entreprise qui accueillera leur enfant.

---

Nous demandons de régler le séjour dès maintenant en choisissant l'une des trois formules par chèque (les chèques vacances sont également acceptés) :

1 <sup>ère</sup> formule (en 1 chèque)	2 <sup>ème</sup> formule (en 2 chèques)	3 <sup>ème</sup> formule (en 5 chèques)
1 chèque de 360 € retiré le 15/01	1 chèque de 180 € retiré le 15/01 1 chèque de 180 € retiré le 15/03	1 chèque de 72 € retiré le 15/01 1 chèque de 72 € retiré le 15/02 1 chèque de 72 € retiré le 15/03 1 chèque de 72 € retiré le 15/04 1 chèque de 72 € retiré le 15/05

Joignent \_\_\_\_\_ chèques de \_\_\_\_\_ € à l'ordre de l'OGEC COLLEGE SAINT JOSEPH.

Souhaitent une aide A.P.E.L.

Quotient familial 2016 \_\_\_\_\_ € (montant indiqué sur votre attestation caf)

Peuvent bénéficier de l'aide de l'ANCV et joignent l'attestation du quotient familial 2016 (< ou = 901 €) de la caf (ce document est nécessaire pour constituer le dossier - vous pouvez vous procurer cette attestation sur le site <http://www.caf.fr> rubrique « Mon compte »)

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_ Signature des parents ou du responsable légal,